

➔ LE PÔLE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Un interlocuteur unique, spécialisé dans les métiers territoriaux,
pour tous vos besoins temporaires en personnel



UN SEUL CONTACT POUR UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS

Besoin d'un remplacement pour pallier l'absence d'un agent en congés, malade ou à temps partiel ? D'une expertise ? D'un renfort saisonnier ?

Les agents du Pôle Missions temporaires sont opérationnels, disponibles, et interviennent sur plus de 15 métiers.

- Agent d'**entretien**
- **Agent polyvalent** des services techniques
- Agent des **espaces verts**
- Agent polyvalent de **restauration**
- **Responsable des services techniques**

- Auxiliaire de **puériculture**
- Auxiliaire de **soins**
- **ATSEM**
- Agent de **crèche**
- **Aide à domicile**

- Agent de **gestion administrative**
- Agent d'**accueil**
- **Secrétaire de mairie**
- Gestionnaire d'**agence postale communale**
- **Expert** administratif

- **Animateur** de loisirs et périscolaire

DES MODALITÉS D'INTERVENTION SIMPLES ET SOUPLES

Nous adaptons la durée de la mission à vos **besoins réels** (une heure, une journée, plusieurs mois...).

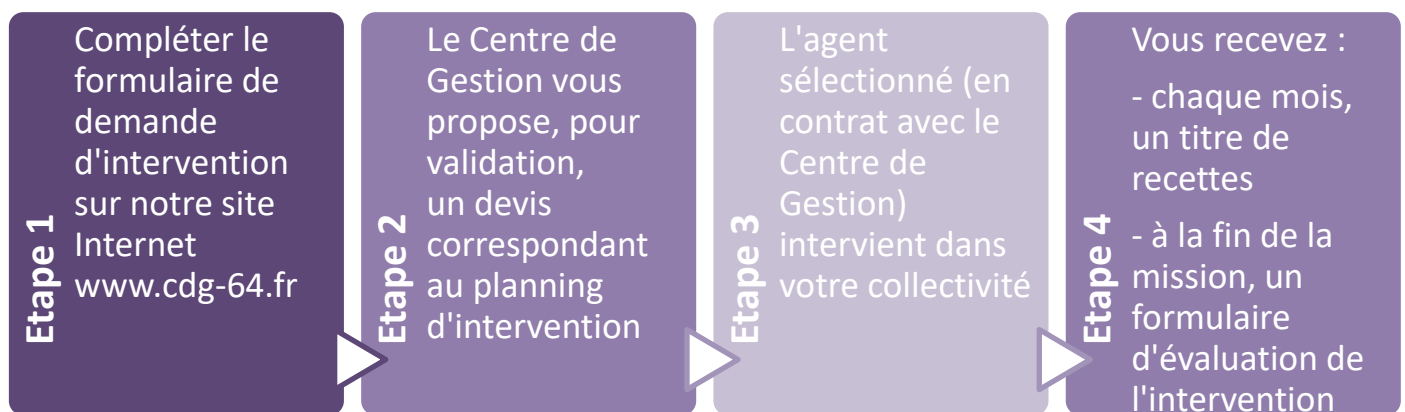
Un **devis** vous est transmis avant l'intervention. Il est calculé en fonction du grade de l'agent qui intervient (rémunération chargée + 10% de frais de gestion + un forfait de 30€ par jour et par mission pour frais professionnels).

L'intégralité des **formalités administratives est assurée par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques** : Déclaration Préalable à l'Embauche, contrat, paie, gestion des congés, visite médicale, attestation employeur...

Le **risque chômage est couvert par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques** : si la collectivité recrute elle-même un agent contractuel, elle pourrait devoir lui verser des indemnités chômage à l'issue du contrat.

Avec le Pôle Missions temporaires, tout est pris en charge !

COMMENT FAIRE APPEL AU PÔLE MISSIONS TEMPORAIRES ?



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTACTS

| Direction Emploi, Mobilité et RH
Séverine FORT, Responsable du Pôle
Missions temporaires

|  05 47 05 33 45

| severine.fort@cdg-64.fr

| www.cdg-64.fr